



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté



2018

Synthèse des activités

Connaître Protéger Gérer

Valoriser Accompagner

pour préserver les milieux naturels
de Franche-Comté





C'est le quatrième rapport moral que je rédige pour le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Cette année encore, je commençais à évoquer la situation critique de l'état de la biodiversité et l'urgence d'agir. Et puis, lasse d'écrire les mêmes choses et de voir que rien ne change, ou même que cela empire, j'ai décidé de changer la façon de vous le dire. Et puisque je pense que l'émotion peut contribuer à mieux sensibiliser, j'ai choisi aujourd'hui d'utiliser le conte. Cette forme ne doit pas être prise pour de la légèreté mais bien comme une urgence qui s'impose à nous.

Il était une fois un pays que l'on appelait Franche-Comté.

Certains disent qu'il s'appelait comme ça parce que cette comté avait refusé en l'an 1026 d'être redevable à l'égard de l'Empire Germanique d'autre chose que le service militaire, libre alors de garder sa langue, ses traditions et de toute imposition.

Certains disent que c'est parce que c'est une comté qui, pour être explorée, devait être franchie, franchie de plateaux en plateaux :

- de maison vigneronne en maison à tuyé ;
- de papillon azuré du serpolet en papillon nacré de la canneberge ;
- de tulipe de vigne en gentiane jaune, bleue...
- de reculées en affleurements rocheux.

D'autres disent que c'est parce que c'est un pays si éloigné de la mer qu'il s'affranchissait du soleil.

En tout cas, c'était franchement varié ! Des espèces abondamment présentes hier sont aujourd'hui devenues rarissimes : pie-grièche grise, fadet des tourbières, grand tétras, gentiane acaule, rainette verte...

Un jour, la radio, la télévision et internet sont arrivés.

Les habitants ont eu envie de ce qu'ils n'avaient pas, c'est le propre de l'envie.

Chacun a alors voulu, les uns une nouvelle route, une route plus grande, une route encore plus grande, une maison comme à Malibu, plus de magasins, plus de voyages, de plus en plus loin, plus de tondeuses d'herbe et de broyeur de rochers, plus de parkings, encore plus de parkings, des champs de plus en plus plats, sans fleurs, sans roche, sans haies...

Toute cette ébullition, ça a réchauffé l'atmosphère si fort... que le soleil s'est rapproché de la Franche-Comté.

Et du béton fut déversé sur les prairies, de nouveaux produits ont été utilisés, du patrimoine détruit, des rivières ont été abimées... un vrai gâchis pour les habitants...

Alors, de plateaux en plateaux, on ne franchissait plus tant de choses, les choses se sont rassemblées de plus en plus, et on s'est mis à faire pipi du glyphosate !

Les habitants, s'apprêtèrent alors à décider, sans vraiment décider, enfin bref, ils se décidaient tout doucement à changer le nom de leur comté en « Franchement Fade Comté », lorsque...

Quelques habitants s'adressèrent aux autres pour leur dire : est-ce cela que nous voulons ?

Certains, comme les bénévoles, les salariés et les partenaires du Conservatoire d'espaces naturels commencèrent alors à sauver de petits bouts de ce territoire, dans des endroits encore franchement variés :

- des Réserves naturelles nationales ou régionales ont été créées par-ci par-là, un projet de parc au Pays Horloger ;

• des habitants ont voulu donner, confier ou vendre leur terre à ce merveilleux Conservatoire d'espaces naturels pour qu'il sauve des milieux naturels, des plantes, des insectes, des roches, du patrimoine ;

• des élus confiant à ce Conservatoire d'espaces naturels le projet merveilleux de conseiller les habitants, les conseillers municipaux, les agriculteurs pour savoir agir tout en protégeant la nature.

C'était déjà « moins pire », on allait peut-être pouvoir éviter le nom « Franchement Fade Comté » pour juste être dénommée « Fade Comté ». On n'était toujours pas en « Franche-Comté ».

Les habitants des contrées non sauvegardées étaient assez tristes parce qu'en dehors des endroits préservés c'était la dégringolade ! Un tiers de la population des oiseaux dans les milieux agricoles en moins, 80 % des insectes volants disparu en 30 ans, 15 % des plantes menacées ou encore la quasi-totalité des tourbières dégradées par l'action de l'Homme...

C'est alors que quelques habitants s'adressèrent aux autres pour leur dire :

Nous, habitants, que voulons-nous ? Que nos actions s'adaptent à la nature, la respectent ? Ou bien, devons-nous vivre sans limites, et restera ce qu'il restera de la nature, des paysages... ? Pas grand-chose sans doute et ce n'est pas si grave que cela ?

Sortons du conte à cet instant, car cette question se pose à nous, réellement. Alors, on fait un choix, on décide ou on laisse faire ?

Et nous, membres, salariés et partenaires du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, réellement, tous ensemble, on veut quoi ? On fait quoi ?

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels s'est notamment attaché :

- à mieux faire connaître ce qui concerne la nature aux citoyens, aux élus des villes et des villages en ouvrant la porte de quelques sites protégés et en réalisant des sentiers d'interprétation,
- à écrire deux fois par an aux habitants pour leur parler de nature grâce à la revue « Sabot de Vénus »,
- à aider à la décision pour les PLU, SCOT en apportant une meilleure connaissance pour la prise en compte de la nature,
- à apporter son expertise à la Région pour le diagnostic de la Stratégie Régionale de la Biodiversité,
- à acquérir ou gérer toujours plus de parcelles représentant des milieux de plus en plus variés...

Et il va poursuivre ces projets, avec vous, lors de cette année 2019.

Pour finir, selon moi, le respect de la nature n'est plus une option politique facultative pour les membres des associations, les élus, les habitants... D'ailleurs, 145 experts issus de 50 pays, via l'IPBES, considérée comme le Giec de la biodiversité, ont rendu en mai un rapport alarmant qui démontre que la sixième « extinction de masse » vient de débuter. Le rapport nous dit aussi qu'il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial. C'est donc une obligation vitale pour l'avenir de notre territoire et le bonheur de ceux qui y vivront dans l'avenir.

Une vie associative dynamique en faveur de la nature de Franche-Comté

- 254 membres votants (adhérents individuels, partenaires, propriétaires...) en 2018
- 23 administrateurs au sein d'un conseil d'administration avec des représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics, de partenaires et d'individuels
- 27 conservateurs bénévoles qui remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge.
- 60 bénévoles qui participent régulièrement aux actions du Conservatoire, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.
- 12 spécialistes reconnus dans différentes disciplines qui constituent le conseil scientifique.
- 25 salariés (pour un équivalent temps plein de 22,8)



Une nouvelle revue pour les adhérents

Depuis la création de la nouvelle région, les Conservatoires d'espaces naturels renforcent leur travail en commun pour préserver un patrimoine naturel partagé. Pour sceller symboliquement ce rapprochement entre les deux associations, la revue du Conservatoire de Bourgogne « Le Sabot de Vénus » est devenue en 2018 la revue d'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté. Bien que le contenu soit en majorité commun, chaque numéro est décliné en deux versions, une bourguignonne et une franc-comtoise, pour présenter quelques spécificités de chaque Conservatoire.



Le Conservatoire a convié ses adhérents au printemps pour une sortie organisée spécialement pour eux afin de découvrir la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25). La superbe balade en immersion au sein de la forêt de fond de vallon, non exploitée depuis plus de 100 ans, s'est terminée par une fondue bien méritée.

Une parcelle acquise grâce aux adhésions et aux dons

Depuis 2017, le Conservatoire s'est engagé à utiliser les montants des dons et adhésions pour acquérir des terrains à fort enjeu écologique. Cette mission a pour objectif d'assurer la conservation à long terme des milieux naturels remarquables francs-comtois. L'année 2017 a ainsi permis de faire l'acquisition en 2018 d'une parcelle située au sein d'une zone humide à Chaux-lès-Passavant (25) et abritant le mélibée, un des papillons les plus menacés en France.

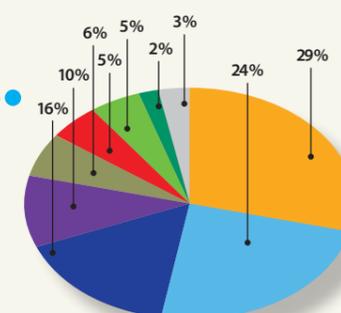


Bilan financier 2018

Répartition des subventions et prestations

1 752 341 €

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- DREAL Bourgogne-Franche-Comté
- Union européenne (Life)
- Mesures compensatoires
- Conseils départementaux (25, 39, 90)
- Communes et groupements
- Natura 2000
- Autres



Protéger

durablement les milieux naturels avec les acteurs locaux

8 nouveaux sites, sur 3 entités cohérentes de gestion*, ont rejoint en 2018 le réseau préservé par le Conservatoire, **7 sites ont vu une extension de leur périmètre**. Ce sont ainsi **92 hectares supplémentaires** protégés en 2018, au travers de conventions de gestion ou d'acquisitions.

> Nouveaux sites

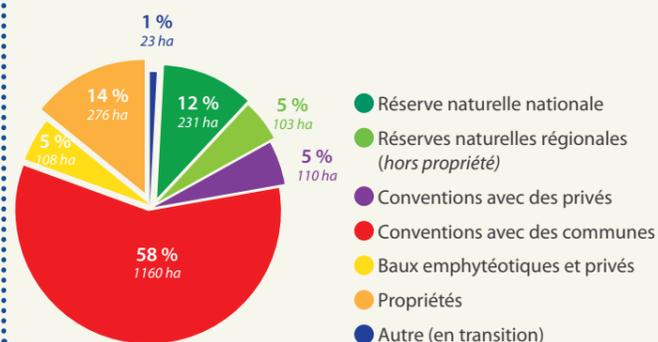
Dpt	Commune (s)	Entité cohérente de gestion (ECG)	nom du site	Surface (ha)
25	Germéfontaine	Moliniaies du Premier Plateau du Doubs	Le Bief Pré	0,20
			Pré Regrenedey	0,92
* a 25	Villeneuve-d'Amont	Site isolé	Le Marais	25,6
16 25	La Rivière-Drueon	Site isolé	Sous les Rochettes	0,39
19 39	Vannoz	Moliniaies et pelouses marneuses du Pays de Champagnole	Sous Chauz	9,91
19 70	Autoreille	Pelouses sèches des Monts de Gy	Cote Gaillard	2,60
25 90	Montreux-Château	Site isolé	Mégaphorbiaie de l'étang du Courou	0,52
25 70	Saint-Bresson	Tourbières du plateau de Saint-Bresson	Plafin	0,14

> Extension de périmètre

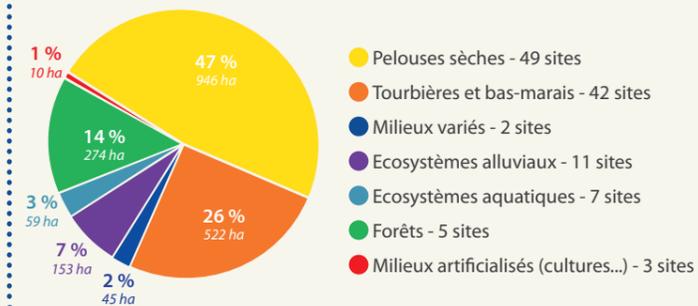
Dpt	Commune (s)	Entité cohérente de gestion (ECG)	nom du site	Surface (ha)
25	Chaux-lès-Passavant / Belmont	Moliniaies du Premier Plateau du Doubs	Sous la Bouloie	2,01
25	Roset-Fluans	Pelouses de la Vallée du Doubs	Château-le-Bois	13,01
25	Dambelin, Hyémondans	Site isolé	Les Prés Nicards	7,15
39	Bonlieu	Tourbières et milieux associés des Sept Lacs	Tourbière du lac de Bonlieu	2,06
			Le Lautrey	0,33
39	Andelot-en-Montagne	Moliniaies et pelouses marneuses du Pays de Champagnole	Pâturage de Montsevely	6,36
70	Autoreille	Pelouses sèches des Monts de Gy	Sur la Côte	20,39

* Sites présentés pages 6 et 7

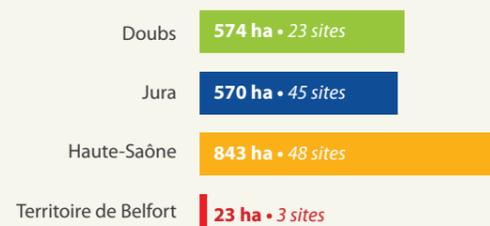
Répartition des surfaces par type de maîtrise foncière et d'usage



Diversité des milieux naturels gérés par le Conservatoire



Superficie gérée par département



Évolution en hectares des sites gérés de 1992 à 2018



Gérer

les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

En 2018, 66 sites ont fait l'objet d'opérations de gestion écologique

Les opérations de restauration

(réhabilitation de tourbières, réouverture de milieux, restauration de mares...)

9 chantiers de restauration dont **5** de travaux hydrologiques lourds

Les opérations d'entretien

(fauche, pâturage...)

15 opérations d'entretien sur des milieux humides ou des pelouses sèches hors pâturage

40 sites ayant accueilli un pâturage extensif permettant d'entretenir les milieux naturels avec **330 bovins, 1 030 ovins, 60 équins**

11 interventions pour la limitation ou l'éradication d'espèces exotiques envahissantes



La pelouse de la Ferme des Combes (70) à nouveau pâturée

En 2018, le Conservatoire a mené des travaux pour réouvrir 2 ha de la pelouse sèche de la Ferme des Combes à Bucey-lès-Gy et Vantoux-et-Longeville (70). Les 2 600 m de clôtures posées permettront de remettre en place du pâturage bovin avec une exploitante agricole partenaire via la signature de deux baux ruraux à clauses environnementales.



Travaux de reméandrement du ruisseau sur les tourbières des Grandes Mouilles à Cresancey (70). Des fossés de drainage ont également été comblés. Ces travaux permettent de rétablir le fonctionnement hydrologique des tourbières.



Partenaires de la gestion sur les sites

59 agriculteurs intervenant sur les sites du Conservatoire dans le cadre de leur activité agricole

24 chantiers nature scolaires ou avec des bénévoles

18 interventions par des sous-traitants non agricoles

De nombreux chantiers nature ont été réalisés en partenariat avec des lycées agricoles ou des Maisons familiales rurales. L'objectif ? Former les gestionnaires nature de demain au travers d'actions concrètes de gestion. C'est aussi un soutien efficace à l'équipe !



a La tourbière de **Villeneuve-d'Amont (25)** a intégré les sites Conservatoire en 2018. C'est l'une des tourbières bombées les plus basses du massif jurassien. Elle a bénéficié d'importants travaux de réhabilitation réalisés à l'automne 2018.



16 En 2018, la plus importante station franc-comtoise connue de gentiane croisette, à **Vannoz (39)**, a intégré le réseau de sites préservés du Conservatoire. La Commune s'est engagée au travers d'une convention de gestion de 10 ans sur une zone de 10 ha abritant les plus forts enjeux floristiques et entomologiques.

119

sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté totalisant une surface de

2 010 ha

Sites naturels préservés par le

Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté

sur **107** communes



Types de milieux

- tourbières et marais
- pelouses sèches
- mares et étangs
- forêts
- écosystèmes alluviaux
- cultures
- milieux naturels divers

Entités cohérentes de gestion *

- Sites isolés
- 1 Pelouses de la Vallée du Doubs
- 2 Tourbières du Bassin de Passonfontaine
- 3 Tourbières du Plateau du Russey
- 4 Pelouses Loue - Lison
- 5 Milieux humides de la Haute Vallée du Doubs
- 6 Moliniaies du Premier Plateau du Doubs
- 7 Pelouses de corniche de la Reculée de Vers Cul
- 8 Coteaux de la Vallée de la Bienne
- 9 Tourbières et milieux associés des Sept Lacs
- 10 Pelouses sèches des Reculées et du Premier Plateau du Jura
- 11 Tourbières et milieux associés de la Combe du Lac
- 12 Tourbières et milieux associés du Plateau de Nozeroy
- 13 Étangs et mares de la Plaine Jurassienne
- 14 Tourbières et marais de Petite Montagne
- 15 Prairies de la Combe d'Ain
- 16 Moliniaies et pelouses marneuses du Pays de Champagnole
- 17 Tourbières de la Combe de la Joux Devant
- 18 Tourbières des Mille étangs et de la dépression sous-vosgienne
- 19 Pelouses sèches des Monts de Gy
- 20 Pelouses sèches du Plateau de Champlitte et de la Montagne de la Roche
- 21 Cultures à messicoles de Champlitte
- 22 Milieux alluviaux de la confluence Saône Lanterne
- 23 Forêts alluviales du Bassin de la Lanterne
- 24 Vallée de la Saône
- 25 Tourbières du plateau de Saint-Bresson
- 26 Pelouses sèches du second plateau du Doubs

* Ces ensembles de sites présentent une cohérence de patrimoine naturel et d'enjeux, de localisation mais aussi de cohérence hydrographique ou de communauté de caractéristiques biogéographiques. Les interventions à cette échelle permettent le partage d'objectifs communs avec les acteurs concernés, sur un territoire cohérent.



25 Des conventions avec la Commune de **Saint-Bresson (70)** et des propriétaires privés ont été signées en 2018 pour préserver les tourbières de Lonclose et de Plafin. Situées au sein du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, elles accueillent notamment le nacré de la Canneberge, un papillon protégé au plan national, en forte régression et faisant l'objet d'un plan d'action régional.

19 Les Monts de Gy (70) possèdent un important réseau de pelouses sèches de près de 500 ha. Le Conservatoire intervient depuis plus de 20 ans avec les collectivités locales pour le préserver. L'animation foncière menée a permis d'aboutir en 2018 à la signature d'une convention pour intervenir sur une nouvelle pelouse à Autoreille et étendre le périmètre d'un autre site.



Connaitre

et comprendre notre patrimoine naturel pour mieux le protéger

Les plans de gestion

Des outils de diagnostic et de planification pour la préservation des milieux naturels

12 plans de gestion finalisés en 2018 (relatifs à **13 sites**)

6 plans de gestion en cours de rédaction (relatifs à **11 sites**)

76% des sites sont dotés d'un plan de gestion en cours de validité avec une tolérance de 5 ans. Ce document de référence pour le Conservatoire est validé par le Conseil scientifique du CEN.



Les inventaires et suivis scientifiques

menés sur **49** sites

83 inventaires et suivis scientifiques

17 études sur la fonctionnalité des milieux



Les données naturalistes transmises aux bases de données en 2018

(Taxa, Obsnatu)

6 095 données naturalistes

La participation du Conservatoire aux plans de conservation

19 espèces de flore, présentes sur **26** sites, et **7** espèces d'insectes, présentes sur **31** sites,

bénéficient d'un plan d'action ou de conservation.

De nombreux projets d'animation foncière sont en cours afin de préserver des espèces à plans de conservation.

De très belles découvertes ont été réalisées en 2018 sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25)

Ont été redécouvertes sur les pelouses marneuses de la Réserve, deux belles raretés, l'hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*) ① et le chiffre (*Argynnis niobe*) ② mais aussi... l'azuré du serpolet (*Maculinea arion*) ③. Ce dernier n'avait pas été revu depuis 1973 ! Quant au zygène de l'orobe (*Zygaena osterodensis*) ④, observé au niveau d'une hêtraie-chênaie, c'est une première mention en Franche-Comté ! Et pour finir, le chant si caractéristique de l'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ⑤ s'est enfin fait entendre ! Après la localisation du couple, un jeune a été observé fin juillet, mettant en évidence la nidification certaine de l'espèce. Il aura fallu attendre plus de 40 ans pour voir de nouveau nicher cet oiseau sur les pelouses calcicoles de la Réserve naturelle, tout comme à l'échelle du département du Doubs.



Valoriser

et permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses de la nature

En 2018, 2 030 personnes sensibilisées au travers de 90 activités nature

Sensibiliser

- 36 animations tous publics
- 23 animations scolaires
- 24 chantiers nature avec bénévoles et scolaires
- 7 soirées projection et conférence



• 6 opérations nationales de sensibilisation relayées



Journée mondiale des zones humides, Fête de la nature, Fête des mares, Journées européennes du patrimoine

Le chantier « un épicéa de Noël pour la biodiversité ! » à Passonfontaine (25) a réuni 35 participants qui ont pu repartir avec leur arbre à décorer !



Informier

- 19 documents d'information et de sensibilisation réalisés et diffusés en 2018
- 2 vidéos
- 1 628 abonnés facebook au 31 décembre 2018
- 817 abonnés sur twitter au 31 décembre 2018
- 12 942 sessions et 9 117 utilisateurs sur le site internet du CEN en 2018 avec 44 100 pages consultées.
- 33 articles de presse
- 24 passages radio ou télé

Reportage de France 2 sur les travaux de restauration de la tourbière de Villeneuve-d'Amont (25)



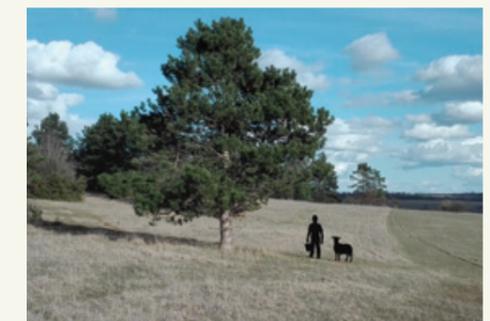
Aménager les sites

- 1 sentier de découverte réalisé sur la pelouse sèche de Montgin à Champlitte (70)
- Première phase d'aménagement du sentier de découverte de la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39)
- 2ancements de projet d'interprétation sur la Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile (70) et les zones humides des Quatre Lacs (39)
- 13 panneaux d'information installés : sur les réseaux des pelouses sèches des Monts de Gy (70) et de Champlitte (70) et les Réserves naturelles régionales du vallon de Fontenelay et de la tourbière de la Grande Pile

Construction de chaises longues pour «lézarder», en partenariat avec les élèves du lycée agricole de Montmorot, sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39)



Animations scolaires sur la zone humide de Barchet à Passonfontaine (25), classé Espace naturel sensible, avec l'école de Loray.



Silhouette rencontrée sur le sentier découverte de Montgin à Champlitte (70) pour évoquer les actions de pâturage



Accompagner pour une gestion durable du territoire

Les Réserves naturelles

Quelques temps forts dans les Réserves naturelles en 2018



- Pose du pont sur le ruisseau de Valbois et inventaire des abeilles sauvages sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25)
- Rédaction du plan de gestion et une année riche en sorties découverte sur la Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile (70)
- Cinq études menées sur le fonctionnement du ruisseau des Merles et du bas-marais ainsi que sur le suivi des populations des écrevisses à pattes blanches, des chiroptères et des syrphes sur la Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay (70)



- Premiers aménagements sur le sentier de découverte avec les élèves du lycée agricole de Montmorot et lors de chantiers bénévoles avec Jura nature environnement, sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39)

Dans le cadre de la journée mondiale pour la biodiversité, la Région Bourgogne-Franche-Comté a organisé toute une série de visites de terrain sur son territoire. Le Conservatoire a ainsi eu le plaisir de participer à quelques-unes de ces visites et d'accueillir plusieurs élus régionaux sur les réserves naturelles régionales dont il a la gestion.



Des programmes régionaux

Le Pôle MILIEUX HUMIDES de Bourgogne-Franche-Comté



68 actions d'assistance technique : pour la réalisation d'inventaires (4), pour l'utilisation des inventaires (54), pour des opérations (2), pour des stratégies d'intervention ou de préservation (5), pour les actions de sensibilisation (3)

5 newsletters, 1 séminaire (avec 140 participants) et 1 journée technique

Le programme d'actions en faveur des PELOUSES SÈCHES de Franche-Comté

2 territoires nouvellement inventoriés (Moyenne vallée du Doubs et de l'Ognon, Monts de Gy à Gray), 2 comités techniques mis en place pour des territoires

(Moyenne vallée du Doubs et de l'Ognon, Haute-Loue)

Préfiguration d'un troupeau conservatoire

Le plan d'actions en faveur des TOURBIÈRES de Franche-Comté

Une coordination du programme et 66 tourbières nouvellement inventoriées

Le programme régional d'actions en faveur des MARES de Franche-Comté

33 nouvelles mares intégrées dans la base de données et 31 mises à jour

Le plan d'actions en faveur de l'AZURÉ DE LA CROISSETTE

1 base de données créée qui recense les sites à gentianes et azuré de la croisette



Journée technique sur les milieux humides co-organisée avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Programme européen coordonné par le Conservatoire et mis en œuvre avec 5 autres bénéficiaires

- Bilan des actions en 2018 :
- 7 938 m de drains neutralisés
 - 1 039 m de cours d'eau reméandrés
 - 9,3 ha de fosses remises en eau
 - 8,6 ha de tourbières ou milieux associés réouverts
 - 35 animations qui ont réuni 1629 participants et 27 animations dans les écoles.



Accompagnement des territoires :

- Politique Espaces naturels sensibles des Départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort, avec des appuis techniques et scientifiques.
- Collectivités locales comme par exemple les Villes et les Communautés d'agglomération de Besançon et de Belfort...



Signature de la convention de partenariat en novembre 2018 entre le Conservatoire, le Grand Besançon, Avanne-Aveney, Beure, Besançon et Montfaucon, afin de préserver les pelouses et vergers. Le Conservatoire accompagnait déjà la Ville de Besançon depuis de nombreuses années sur les actions de gestion des collines. Besançon qui a d'ailleurs été élue « Capitale française de la biodiversité » 2018 !

28 accompagnements pour les documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, cartes communales, plan local d'urbanisme intercommunal, schéma de cohérence territoriale)... par la transmission de données et de conseils

- Coordination du diagnostic franc-comtois pour la Stratégie régionale biodiversité Bourgogne-Franche-Comté en lien avec les autres structures du Plateau patrimoine naturel de la Maison de l'environnement et Alterre Bourgogne-Franche-Comté



Le Conservatoire a accompagné le Département du Doubs pour la réalisation d'un sentier de découverte sur l'Espace naturel sensible de Montrond-le-Château (25) en partenariat avec le lycée agricole François Xavier de Besançon. Il sera mis en place courant 2019.

Trame verte et bleue sur le territoire d'Arbois Poligny Salins

Le Conservatoire, au sein d'un collectif d'associations, a contribué à l'accompagnement de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura pour la réalisation de la trame verte et bleue dans le cadre de son plan local d'urbanisme intercommunal. Ce collectif a ainsi fourni 8 sous-trames comme celle des milieux humides ci-dessous avec la localisation des sites et de leurs enjeux biodiversité.



Participer aux dynamiques de réseaux et aux partages d'expérience

Des échanges avec les gestionnaires de milieux naturels

- Co-organisation des Rencontres des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté avec le CEN Bourgogne à Besançon pour échanger sur les thématiques liées à la fréquentation en milieux naturels
- Publication de 2 numéros de l'AZURÉ, la revue du réseau régional de gestionnaires des Réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels.



Retrouvez les interventions des Rencontres des gestionnaires sur la fréquentation en milieux naturels en vidéos sur notre site internet.

Des liens de plus en plus forts avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

1 séminaire de 2 jours entre les équipes salariées des deux Conservatoires, 3 bureaux communs et de nombreuses réunions de travail entre les équipes sur des projets et la mutualisation d'outils.

Sigogne devient régional en 2018 !

Avec de nouveaux statuts et une nouvelle gouvernance, le géoportail de diffusion des informations sur la biodiversité s'est élargi en 2018 en intégrant 4 acteurs bourguignons dont le CEN Bourgogne.

Une implication dans le réseau des Conservatoires d'espaces naturels



- Nombreux liens avec le **Pôle-relais Tourbières**, porté par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, notamment dans le cadre du Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté et du Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté
- Participation aux **Conférences techniques et thématiques**, au **Congrès** du réseau des Conservatoires...
- Participation aux **opérations nationales de sensibilisation** : Fréquence grenouille, Chantiers d'automne...
- Participation à la réflexion pour la mise en place de la **Fondation nationale** reconnue d'utilité publique qui renforcera la sécurité du foncier des sites conservatoires.



Afin de contribuer à la constitution de la dotation initiale nécessaire à la création de la Fondation nationale, le Conservatoire a choisi en 2018 de transférer gratuitement 3 de ses sites en propriété, dont les coteaux de la vallée de la Bienne (39).

Le réseau des Conservatoires en chiffres

29 Conservatoires d'espaces naturels • Plus de **1 000** professionnels et près de **15 000** adhérents et bénévoles • **3 250** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant près de **160 700** ha • Plus de **1 500** agriculteurs sous contrats intervenant sur la base de cahiers des charges négociés • **70 000** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2018.

Un stratégie fédérale adoptée en 2018 pour les dix prochaines années

« Avec leurs mille salariés et leurs milliers d'adhérents et de bénévoles, les Conservatoires forment l'un des plus grands réseaux de préservation des espaces naturels en France ! Ces forces vives agissent dans chaque région, innovent, créent et font bouger les territoires où ils sont implantés. Tous ensemble, dans notre Fédération, nous devenons plus forts nationalement, plus forts localement. Nous pouvons parler d'une seule voix auprès des décideurs et des partenaires. Nous venons d'ailleurs de voter une stratégie fédérale avec dix axes majeurs de développement pour les dix années à venir ! » explique Christophe Lépine, président de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

- 1 Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale
- 2 Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation
- 3 Adapter et consolider le modèle économique du réseau
- 4 Accompagner le développement de l'assise citoyenne
- 5 Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques
- 6 Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires d'espaces naturels
- 7 Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés
- 8 Accompagner le réseau dans la mise en oeuvre de la séquence «éviter - réduire - compenser»
- 9 Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
- 10 Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

Adhérer, c'est déjà agir, rejoignez-nous !

Au-delà de la cotisation, votre soutien nous donne du poids et assure une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux en Franche-Comté.

NOUVEAU : vous pouvez désormais adhérer en famille pour 20 euros !

www.cen-franche-comte.org



Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
7, rue Voirin - 25000 Besançon • 03 81 53 04 20 •
contact@cen-franche-comte.org
www.cen-franche-comte.org • Suivez-nous sur  

Directrice de publication : Muriel Loriod-Bardi

Rédaction : CEN Franche-Comté • Mise en page : CEN Franche-Comté

Photos : CEN Franche-Comté > C. Lapprand, S. Moncorgé, M. Crouvezier, J. Langlade, G. Halliez, T. Morvan, A. Buttin, L. Bettinelli, M. Paris, F. Ravenot, E. Bunod, E. Calvar, C. Aubert, M. Gisbert, • Autre : JP. Culas (Photocoptère), JP. Arnaud, H. Dumas et P. Derennes (insecte.org), F. Dehlinger, P. Contoz • Illustration : A. Freytet, Sigogne

Dépôt légal : juin 2019 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé avec chaîne graphique compensée carbone par L'Imprimeur Simon à Ornans (25).



Le Conservatoire est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Document réalisé avec le soutien financier de :